

Section 0. Avis d'Appel d'Offres (AAO)

MINISTERE DE LA SANTE

AAOI N° : 005 /CPMP/MS/ 2026

- 1- Cet avis d'appel d'offres fait suite au Plan prévisionnel de Passation des Marchés actualisé et publié sur le Portail des marchés publics de la Mauritanie : www.marchespublics.gov.mr.
- 2- Le Ministère de la Santé a obtenu, dans le cadre de l'exécution de son budget, des fonds destinés à financer l'acquisition de matériel et d'équipements médicaux, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la fourniture, à l'installation et à la mise en service d'équipements au profit du **Centre Hospitalier d'Aleg**, réparti en sept (07) lots :
 - Lot n° 01 : Équipements médico-techniques ;
 - Lot n° 02 : Équipements de laboratoire ;
 - Lot n° 03 : Équipements de stomatologie, d'ophtalmologie et d'ORL ;
 - Lot n° 04 : Équipements d'imagerie médicale ;
 - Lot n° 05 : Équipements bureautiques et informatiques ;
 - Lot n° 06 : Équipements du bloc opératoire et de stérilisation ;
 - Lot n° 07 : Équipements de buanderie, de cuisine, de morgue et incinérateur.Les équipements seront fournis, installés et mis en service dans un délai n'excédant pas cent vingt (120) jours.
- 3- Le Ministère de la Santé sollicite, sous pli fermé, des offres de la part de candidats éligibles et répondant aux conditions de qualification requises pour la fourniture, l'installation et la mise en service des équipements, répartis en sept (07) lots :
- 4- Le présent appel d'offres est un appel d'offres international ouvert.
- 5- Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats éligibles remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.
- 6- Les candidats intéressés peuvent obtenir toute information complémentaire auprès du Ministère de la Santé – Direction des Affaires Financières, à l'adresse électronique suivante : a.elmoctar@sante.gov.mr Ils peuvent également consulter les documents d'appel d'offres à l'adresse ci-après : Ministère de la Santé - Direction des Affaires Financières - Avenue G. A. Nasser -, Immeuble de la SNIM, 9^e étage - Nouakchott – Mauritanie du lundi au jeudi, de 8h00 à 17h00, et le vendredi, de 8h00 à 12h00 (jours ouvrables).
- 7- Les exigences minimales en matière de qualification sont :
 - Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel au cours des trois dernières années égal ou supérieur au montant de sa soumission.
 - Disposer d'une ligne de crédit ou d'une capacité d'autofinancement égale à :
 - Quatre millions (4 000 000 MRU) pour le lot n° 1,
 - Un million (1 000 000 MRU) pour le lot n° 2.
 - Un million (1 000 000 MRU) pour le lot n° 3.
 - Dix millions (10 000 000 MRU) pour le lot n° 4.
 - Un million (1 000 000 MRU) pour le lot n° 5.
 - Sept millions (7 000 000 MRU) pour le lot n° 6.
 - Un million cinq cent mille (1 500 000 MRU) pour le lot n° 7.

-
- Avoir réalisé au moins un (01) marché similaire, de même nature que le lot concerné, d'envergure et de complexité comparables, au cours des cinq (05) dernières années (2021 à 2025),
 - Apporter la preuve que les équipements proposés ont déjà été commercialisés dans au moins trois (03) pays autres que celui du fabricant,
 - **Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.**
- 8- Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier complet d'appel d'offres à l'adresse suivante : Ministère de la Santé – Direction des Affaires Financières, Avenue G.A. Nasser - Immeuble de la SNIM, 9^e étage - Nouakchott – Mauritanie. À compter du 15 mai 2026, contre paiement d'un montant non remboursable de dix mille (10.000 MRU).
- 9- Paiement non remboursable de dix mille ouguiyas (10.000 MRU) ou sa contre-valeur dans une monnaie librement convertible. La méthode de paiement sera par versement au Trésor Public de la Mauritanie. Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leur frais en utilisant le mode d'acheminement qu'ils auraient choisis.
- 10- Les offres devront être rédigées en langue française et déposées à l'adresse indiquée dans le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) au plus tard **le 02 juillet 2026 à 12h00 TU**. Toute offre reçue après la date et l'heure limites fixées sera rejetée et retournée, aux frais du soumissionnaire, sans avoir été ouverte.

L'ouverture des plis aura lieu, en séance publique, en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, à l'adresse suivante : **Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de la Santé (CPMP/MS) – Îlot ZRB, lot n° 500, à l'ouest du carrefour Bana Blanc, à côté de la lunetterie OPTIKO, Nouakchott – Mauritanie.**

La date et heure d'ouverture des plis : le 02 juillet 2026 à 12h15

- 11- Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant en MRU (ou équivalent dans une monnaie librement convertible) de :
- Deux cent cinquante mille (250 000 MRU) pour le lot n° 1,
 - Soixante mille (60 000) MRU) pour le lot n° 2.
 - Soixante mille (60 000) MRU) pour le lot n° 3.
 - Six cent mille (600 000) MRU) pour le lot n° 4.
 - Soixante-quinze mille (75 000) MRU) pour le lot n° 5.
 - Quatre cent mille (400 000) MRU) pour le lot n° 6.
 - Cent mille (100 000) MRU) pour le lot n° 7.

Les garanties de soumission doivent avoir une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

En cas de soumission à plus d'un lot, et sous peine de rejet de l'offre, le soumissionnaire doit présenter une offre technique et financière distinctes pour chaque lot et dans des enveloppes séparées par lot.

- 12- Le soumissionnaire peut soumissionner pour un ou plusieurs lots. Toutefois, il ne peut être attributaire de plus de deux (02) lots.

La Secrétaire générale
El Aliya Yahya Menkouss

